

COMITE DE PILOTAGE DES ACTIONS DE LA DIASPORA (CPAD)

Bruxelles, le 10 Mars 2013

Le Porte-parole du CPAD

Nos Réf: N° 001/CPAD/HCR/PP

**A monsieur le Haut-Commissaire des
Nations-Unies aux Réfugiés
CH-1211 Genève 2
SUISSE**

Monsieur le Haut-Commissaire,

Depuis quelques mois, la situation déjà très précaire des réfugiés ivoiriens au Ghana et au Togo n'a cessé de se dégrader. Aux enlèvements et rapatriements illégaux, font suite un ensemble d'actions visant manifestement un retour forcé des réfugiés vers la Côte d'Ivoire où pourtant leur vie est en danger. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation à Avepozo, (Lomé-Togo). Dans ce camp occupé essentiellement par des femmes, des jeunes et des enfants, c'est la survie même des réfugiés en tant qu'êtres humains qui est en jeu.

En effet, nous sommes en mesure d'attester de graves atteintes aux droits fondamentaux des réfugiés de ce camp ; ceux-ci ne peuvent se nourrir correctement, privés qu'ils sont de toute distribution de vivres par le HCR depuis décembre 2012. Ceci a pour conséquence la prostitution des jeunes pour se nourrir, la recrudescence des maladies, l'abandon de l'école par les enfants affamés, un taux de mortalité infantile très élevé, les mères ne pouvant plus allaiter..

Il est à déplorer également l'impossibilité d'accéder aux soins depuis janvier 2013, la clinique d'assistance aux réfugiés étant devenue payante. Des réfugiés gravement affectés ne peuvent donc plus se faire opérer et sont condamnés à une mort certaine. C'est ainsi que de nombreux décès sont à déplorer, le cas le plus récent étant celui d'une jeune fille, Julie CISSON.

En outre, les réfugiés doivent encore subir les brimades et exactions quotidiennes des soldats togolais.

Face à cette grande désespérance, les femmes et les enfants du camp d'Avepozo en appellent au HCR afin de mettre fin de toute urgence à ce calvaire par le rétablissement de conditions de vie conformes à la dignité humaine. Se joignant à ce cri du cœur, le CPAD invite le HCR et toutes les structures compétentes des Nations-Unies à accorder une attention particulière aux réfugiés ivoiriens dans tous les pays d'exil. En effet, comme l'attestent à ce jour plus d'une douzaine de rapports d'ONG ainsi que de l'ONU, les conditions d'un retour sécurisé en Côte d'Ivoire des réfugiés sont loin d'être réunies compte tenu du climat de violence généralisée qui y règne et d'une chasse forcenée aux partisans avérés ou non du président Laurent GBAGBO.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, monsieur le Haut-Commissaire l'assurance de notre plus haute considération.

**Maître Seri S. ZOKOU
Porte-parole**